**ENTRE COTES ET CEPS**

**EDITION 2020**

**REGLEMENT DE LA COURSE**

**Art 1 : Organisation :**

Cette course est organisée par les « Foulées Vertes en Libournais » (association loi 1901 enregistrée le 18/01/2013 sous le N° SIREN 791245822) en **partenariat avec la Ville de Libourne.**

**Art 2 : Programme :**

La 14ème édition aura lieu le dimanche **17 mai 2020** à partir du stade de Plince à Libourne. Des navettes partiront de Libourne pour amener les participants à Montagne à 7h pour les marcheurs et à 8h pour les coureurs.

Une consigne sera à disposition des coureurs du 20 km.

Nous vous rappelons que parking et douches sont à votre disposition au stade de Plince.

**Art 3 : Epreuves :**

3 épreuves courses à pied + marches**:**

* Trail de **12 km** (un ravito au 6ème) départ et arrivée au stade de Plince à Libourne.
* Trail **Solo de 20 km** (un ravito au 8ème et au 16ème) départ de Montagne et arrivée au stade de Plince à Libourne.
* Trail **Duo** «Le Roger Prince » **de 20 km** (un ravito au 8ème et au 16ème) départ de Montagne et arrivée au stade de Plince à Libourne.
* **Marche de 12 km** (un ravito au 6ème km) départ et arrivée au stade de Plince à Libourne.
* **Marche de 20 km** (un ravito au 8ème et au 16ème) départ de Montagne et arrivée au stade de Plince à Libourne. Temps maximum 5 heures.
* **Marche Duo** «Le Roger Prince » **de 20 km** (un ravito au 8ème et au 16ème) départ de Montagne et arrivée au stade de Plince à Libourne. Temps maximum 5 heures.

**Barrière Horaire : au-delà de 13 heures, les participants seront considérés hors compétition.**

Duo : Classification spécifique du binôme pour lequel les 2 concurrents doivent prendre le Départ et passer la ligne d’Arrivée ensemble.

Et encore cette année, **des courses enfants gratuites** avec inscription sur place, sur le site de Plince. Médaille et Bonbons en récompense.

Les arrivées se feront au Stade de Plince à Libourne.

Des **douches**, un **ravitaillement** solide et liquide, une **Bière** offerte et une équipe **d’Ostéo ou Kiné** seront à disposition.

**Ravitaillements :**

**Pour une démarche environnementale, l’organisation demande aux concurrents de se munir de leur propre verre ou tasse.**

Les concurrents s'engagent à ne rien jeter dans la nature, à respecter l'environnement et les propriétés traversées sous peine d'exclusion de la course.

**Art 4 : Participation :**

Le trail de 12 km est ouvert à tous, licenciés et non licenciés nés le 17/05/2004 et avant (avec autorisation parentale pour les mineurs)

Le trail de 20 km solo ou duo est ouvert à tous, licenciés et non licenciés nés le 17/05/2002 et avant.

Pour les non licenciés, il est obligatoire de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an en date de la course.

Une copie de la licence en cours de validité à la date de la course est à fournir pour les licenciés FFA.

Pour les licenciés autres que FFA, il est nécessaire qu’apparaisse la mention de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition avec la licence.

Les marches sont ouvertes à tous. Les mineurs participants restent sous la responsabilité de leurs parents.

**Art 5 : Inscription :**

Les inscriptions peuvent se faire :

- sur notre site internet **www.fouleesvertesenlibournais.fr**

- sur le **site**[**https://ok-time.fr**](https://ok-time.fr)avant le **15/05/2020**

- **Jusqu’au 10 Mai 2020 inclus,** les tarifs sont :

- **12** euros pour le 12 km trail ou marche

- **20** euros pour le 20 km trail ou marche en Solo

- **35** euros (pour 2) pour le 20 km en Duo

- **A partir du 11 Mai 2020 les tarifs seront majorés** :

- **17** euros pour le 12 km trail ou marche

- **25** euros pour le 20 km trail ou marche en Solo

- **40** euros (pour 2) pour le 20 km en Duo

Gratuité pour les participants mineurs.

Possibilité de retirer et déposer le bulletin, avant le **15/05/2020**, chez notre partenaire Espace Rando Running à Libourne.

Pour les personnes **préinscrites** (dossier complet obligatoire), **retrait des dossards**

* Au magasin Espace Rando Running le **samedi 16 mai de 14H à 18H**
* Au stade Plince Le dimanche 17/05/2020

**Pas d’inscription sur place le Dimanche 17 mai.**

**Attention : Nombre de participants limité à 1000.**

**Art 6 : Annulation :**

Toute demande d’annulation d’inscription, en cas de maladie ou décès d’un proche, devra se faire par courriel à l’adresse suivante : [fouleesvertesenlibournais@gmail.com](mailto:fouleesvertesenlibournais@gmail.com), accompagnée d’un justificatif avant le 17 Avril 2020.

L’organisation se réserve le droit de refuser une demande d’annulation en fonction des circonstances.

**Art 7 : Parcours :**

**Les parcours sont à 90 % nature**.

Les épreuves empruntant parfois de courts passages ouverts à la circulation routière, **les concurrents doivent impérativement se soumettre au code de la route.**

L’organisation mettra en place un signalement à toutes les intersections de route.

La responsabilité des concurrents peut être engagée en cas d’accident.

De nombreux sites et sentiers étant, ou communaux, ou privés, les concurrents s’engagent à ne rien jeter et à respecter l’environnement dans lequel ils évoluent.

Pour des raisons de sécurité et/ou en cas d'intempéries, les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours.

**Art 8 : Sécurité et Assistance médicale:**

Des signaleurs seront présents sur le parcours. Les coureurs seront guidés par les signaleurs, des rubalises et fléchages. Une personne de l’organisation fermera chaque épreuve.

**Un médecin et la Sécurité civile** seront présents à l'arrivée sur le stade Plince et en liaison avec l'organisation. Ils sont habilités à mettre hors course (en invalidant le dossard) tout concurrent jugé inapte à continuer l’épreuve.

Vous pouvez joindre l’organisation de la course au **07 67 53 37 62**

**Art 9 : Récompenses:**

Seront récompensés :

- les **trois premières féminines** et les **trois premiers masculins au scratch** sur les courses et marches des 12 km et 20 km solo.

- le 1er duo féminin, masculin et mixte sur la course et la marche du 20 km duo.

**L'association, le club ou l’entreprise le plus représenté** sera aussi récompensé.

**Une bouteille de vin** sera offerte à chaque arrivant.

Nombreux **lots attribués par tirage au sort de dossards**.

**Art 10 : Assurance :**

L'organisation est couverte par une assurance Responsabilité Civile Organisatrice contractée auprès d’AXA Assurances contrat n° 0000005707497804.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance due à un mauvais état de santé, du non-respect du code de la route ou des consignes données au départ de cette épreuve, de pertes ou vols d'objets et matériels.

**Art 11 : Droit à l'image :**

Toute inscription autorise expressément les organisateurs de la course, ainsi que leurs ayants-droit tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles le coureur pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à cette épreuve.

**Art 12 : Validation :**

Tout concurrent qui s'inscrit reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les clauses.